



La Société artistique de la Haute-Saint-Charles

sahsc.quebec@gmail.com

www.sahsc.com

Sentier des Arts 24 juin 2024

INFORMATIONS

DATE DE L'ACTIVITÉ : 24 juin de 9h à 16h30

INSCRIPTION : Jusqu'au 8 juin (sélection 9-10 juin) 24 espaces disponibles avec auvent de la Ville

Il y aura des espaces supplémentaires disponibles pour les candidats qui ont leur propre abri.

INSCRIPTION SUR LE SITE WEB : sahsc.com/activité

COÛT : 35\$ (paiement directement sur place, au Parc Jean-Roger Durand)

INFORMATIONS : Ghislaine Allaire ghisall@gmail.com (mentionner si vous fournissez votre abri)

Seuls les dossiers complets et soumis avant la date limite seront considérés.

Les candidats seront avisés de l'acceptation ou du refus.

Si une sélection du comité doit être faite concernant les œuvres, les produits ou la quantité/qualité des exposants artistes ou artisans, la priorité des candidats retenus tiendra compte des critères suivants:

- Espaces disponibles
- Œuvres artistiques respectant le droit d'auteur
- Qualité des œuvres artistiques et/ou produits dérivés sur différents supports
- Qualité des produits d'artisanat utilitaires et/ou décoratifs
- Œuvres et produits originaux ou traditionnels faits à la main par l'artisan ou l'artiste
- Produits qui offrent une originalité créative

Le comité organisateur se réserve le droit de refuser des articles en vente qui ne seraient pas reliés aux arts visuels, aux métiers d'art ou aux produits artisanaux.

NON ADMISSIBLES :

- Produits de revente et produits réalisés à partir de "kits" prêts à monter, collage d'éléments déjà façonnés.
- Certains produits alimentaires confectionnés selon les normes de la MAPAQ pourraient être acceptés, mais la nature de l'événement demeure majoritairement axée sur les métiers d'art et les arts visuels.

Conditions, responsabilités et règlements de participation

Pour assurer une diversité d'année en année, le comité se réserve le droit de varier le choix des exposants et des disciplines représentées.

L'attribution des emplacements sera faite par **tirage au sort** (aucun droit acquis).

L'exposant voit au montage et au démontage de son auvent et de l'aménagement de son espace (équipe d'aide)

Montage : samedi 24 juin entre 8h et 9h

Démontage : samedi 24 juin, 16h30

L'exposant doit assurer une présence sur place durant toute la durée de l'activité.

Deux (2) exposants peuvent se partager un même emplacement (un seul coût par emplacement).

Chaque exposant doit limiter son installation et ses activités à l'espace qui lui est attribué. Par mesure de sécurité, aucun objet ne sera toléré dans les allées ni aucun ajout de table ou autre meuble en dehors du gazebo.

MATÉRIEL FOURNI PAR LA ville : Un auvent, une table 2'x 6', 1-2 chaises et si désiré les parois de l'auvent.

MATÉRIEL FOURNI PAR L'EXPOSANT : Produits, œuvres, matériel d'accrochage.

NOUVEAUTÉ : Chaque exposant doit fournir un article qui sera offert en tirage

Des coupons hot-dog, liqueur, croustille ou café seront également offerts aux visiteurs

SPÉCIAL : dîner gratuit pour les exposants et les bénévoles : hot-dogs, cafés, jus